

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 44 (1908)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

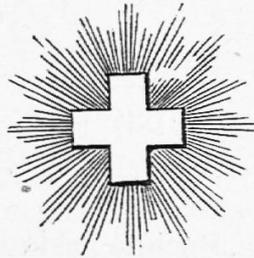
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 43



LAUSANNE

24 octobre 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la société. Appel.* — *La valeur éducative de la grammaire française.* — *Enseignement primaire supérieur.* — *Chronique scolaire: Jura bernois, Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses: Brouillards et nuages.* — *Grammaire; Infinitif.* — *Dictées.* — *Récitation.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau du Comité central, le Comité de rédaction de l'*Educateur* et la Commission pour le choix de lectures ont eu une réunion, samedi 17 octobre écoulé, à Yverdon.

Les deux premiers comités étaient au complet.

Le Bureau avait, à son ordre du jour, une série d'affaires courantes, et, en particulier, les premières mesures à prendre en vue du choix des questions à mettre à l'étude pour le prochain congrès. (Voir l'*Appel* ci-dessous.)

La marche du journal a donné lieu à une discussion intéressante et nourrie. On a passé en revue un certain nombre de moyens propres à fortifier toujours davantage l'organe central de l'association.

Quelques modifications seront apportées à la publication du *Bulletin bibliographique*. Afin de pouvoir soumettre, en temps utile, les volumes de fin d'année à l'examen des membres de la Commission, le *Bulletin* paraîtra quelques mois plus tard, mais la Commission publiera, en décembre déjà, une liste d'ouvrages recommandables pour les achats de Noël et de Nouvel an.

Ajoutons qu'un excellent esprit de bonne entente et de solidarité animait toute la réunion et fait bien augurer de la marche de *la Romande* pendant la période jurassienne.

APPEL .

Le Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande devant choisir très prochainement les différentes questions qui seront soumises aux délibérations du Congrès de Saint-Imier, en 1910, nous prions instamment nos collègues qui auraient des sujets à proposer de bien vouloir les communiquer au président du Bureau soussigné, *d'ici au 31 janvier 1909.*

Nous comptons sur la bienveillance de nombreux membres des sections cantonales pour nous fournir des thèmes intéressants et variés, reflétant autant que possible les idées ou problèmes qui préoccupent actuellement le corps enseignant de nos cantons.

Au nom du Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande :

Le secrétaire,
E. VAUCLAIR.

Le président,
C. FROSSARD.

LA VALEUR ÉDUCATIVE DE LA GRAMMAIRE
FRANÇAISE.

L'enseignement de la grammaire, lié naturellement à la question de l'orthographe, est bien celui qui a soulevé, chez nous, les plus grosses discussions. Placée d'abord au centre même des préoccupations scolaires et transmise par une théorie impitoyable, la grammaire, sous la poussée de la pédagogie moderne, a subi de rudes assauts. Elle en est sortie, amoindrie peut-être, mais guère rajeunie. Si l'on pouvait arriver à une composition passable sans le secours de la grammaire, il y a longtemps, je crois, qu'on lui aurait donné son congé définitif. C'est qu'elle n'est guère en honneur auprès des élèves et qu'elle est restée la croix des instituteurs. Ne pourrait-elle pas faire une autre figure ? Il est probable que cela ne tient qu'à nous, et que le rôle que nous lui faisons jouer lui imprime cet air rébarbatif. Nous avons beau la doser savamment, le remède n'a pas changé de saveur. Il s'agit donc moins de la diminuer encore que de l'administrer autrement ; soyons moins utilitaires et plus éducatifs, c'est-à-dire plus scientifiques. Vous vous en effrayez ? Mais à bon droit, me direz-vous. Du rôle de modeste auxiliaire auquel la condamne la pédagogie de nos jours, vous

voudriez transporter la grammaire dans le domaine de la science? En faire une science, y pensez-vous! Certes, mais une science qui s'adresse à la curiosité des élèves — je ne songe pas ici aux tout petits, mais à ces degrés où la science, présentée sous un nouveau jour, peut et doit éveiller le plus vif intérêt.

Telles furent à peu près les réflexions qui me vinrent à la lecture d'un travail présenté, à la séance des Néophilologues à Baden, par M. E. Tappolet, professeur à l'Université de Bâle. Je dois à l'amabilité de l'honorable conférencier d'avoir pu le relire et d'en donner ici un compte rendu, certain que les idées exposées par le savant professeur de Bâle seront trouvées dignes d'un intérêt général.

Il est vrai que M. Tappolet a songé d'abord aux maîtres enseignant la grammaire française aux étrangers. Mais il m'a semblé qu'il y a quelque chose à prendre même pour nos maîtres de français, puis surtout pour ceux d'entre nous qui enseignons ici une langue étrangère.

M. Tappolet commence par constater que la place faite à la grammaire dans l'enseignement des langues modernes est des plus contestées. Les uns la mettent au centre même des leçons, les autres ne prétendent y voir qu'un moyen pour arriver au but qui est la maîtrise de la langue. Ces derniers sont les utilitaires de l'enseignement. Il y a encore un troisième groupe, les énergumènes, pour qui la grammaire ne constitue qu'un ensemble de recettes, réduites au strict minimum et qui veulent transmettre la langue par mémorisation, par imitation.

En face de ces tendances si diverses, M. Tappolet se demande si l'enseignement de la grammaire n'a pas sa valeur en lui-même, sans aucune visée utilitaire, si, en un mot, la grammaire n'est pas éducative. Il va sans dire qu'il ne songe pas ici à l'éducation par le raisonnement grammatical, éducation qui se fait au début, par l'acquisition de la terminologie de la grammaire, et qui trouve son corollaire dans l'analyse logique. Cette préparation, moins longue dans les écoles allemandes par suite de la nature même de leur langue, est plus lente chez nos élèves de langue française et demandera toujours un effort que nous ne pourrons épargner ni aux élè-

ves ni aux maîtres. M. Tappolet pense, comme on verra dans la suite, à vivifier l'ensemble des règles grammaticales par des considérations d'ordre historique et linguistique. L'élève assistera à l'évolution de la langue.

Il ne s'agit pas pour nous, dit M. Tappolet, de transmettre seulement des connaissances — et, ajouterons-nous des connaissances toutes faites qui sont imposées comme autant d'articles de foi —, mais nous voulons éduquer. Or l'éducation comprend : la culture de l'esprit et des sentiments et l'éducation de la volonté. Dans l'enseignement de la grammaire, il s'agit naturellement avant tout de la culture de l'esprit. La grammaire s'adresse à la raison et non au cœur ; elle pousse à la logique, favorise la concentration des idées et développe la pensée abstraite. La grammaire n'est certes pas la seule discipline qui contienne ces éléments éducatifs, mais elle les possède à un haut degré et il serait regrettable de ne pas y faire appel de toute manière. Elle présente, en outre, un côté qui manque à d'autres disciplines, c'est le côté historique.

Elle peut donc être enseignée à trois points de vue : au point de vue de la logique, à celui de la pratique, à celui de la science. Le point de vue purement utilitaire est officiellement reconnu et sanctionné en France par décret du ministre Leygues ; il dit qu'au collège et au lycée, les langues vivantes ne doivent pas être enseignées comme des langues mortes. *On ne doit pas en faire un instrument de culture littéraire ou de gymnastique intellectuelle.* Donc le professeur des langues modernes doit se résigner à rester le *maître de langue* qui renonce à toute influence éducative au moyen de la branche qu'il enseigne ; il appartient à une espèce inférieure.

Les représentants des langues classiques revendiquent pour eux seuls le privilège de constituer pour la jeunesse une gymnastique intellectuelle. D'autre part, la linguistique moderne, en constatant que la langue n'est pas un édifice logique, a l'air de donner raison aux classiques, puisqu'ainsi la logique disparaîtrait de l'enseignement des langues qui, étant vivantes, doivent être considérées comme des organismes vivants, échappant au traitement logique qu'on peut fort bien faire subir aux langues mortes.

M. Tappolet a surtout en vue un ouvrage de M. Zilinski, professeur de philologie classique à St-Pétersbourg et qui, dans un livre « *Die Antike und wir 1905* », résume tous ses arguments en faveur des classiques en ces mots : Tout ce qui se dit de la valeur éducative de l'étude des langues s'applique à l'étude des langues classiques. M. Tappolet a cru devoir réfuter les arguments de M. Zilinski ; nous n'entrerons pas dans cette polémique, le professeur de St-Pétersbourg n'étant pas une autorité pour nous.

M. Tappolet démontre, en outre, qu'en partant de la psychologie on doit constater qu'il n'y a pas que l'élément logique dans la langue ; elle n'est pas uniquement le produit de la raison, elle résulte aussi bien des affections de l'âme. Grammaire et logique ne sont pas identiques, puisqu'on peut former des phrases grammaticalement correctes et dépourvues de toute logique. On cite un très joli exemple : Parce que le lion est une bête féroce, nous commencerons une vie nouvelle. Au point de vue de la grammaire, il n'y a rien à dire ; de la logique, il n'y en a pas. Et pourtant, l'enseignement de la grammaire est propre à développer nos facultés logiques, car justement là où la grammaire paraît s'écarter de la logique (*la recrue, la sentinelle*), nous chercherons les raisons de ce phénomène, nous demanderons à en connaître la cause qui peut être de nature psychologique ou historique. Nous ferons, dans l'enseignement de la grammaire, le départ de ce qui est machinal, simple affaire de mémorisation, et de ce qui est susceptible d'un développement scientifique. Dans la lexicologie, par exemple, nous ne nous contenterons pas d'énumérer les exceptions, nous ferons, partout où cela est possible, saisir le pourquoi des choses. Nous favoriserons grandement ainsi l'association des idées tout en satisfaisant chez la jeunesse un besoin de savoir, de pénétrer plus avant, qui peut conduire à l'esprit scientifique. Dans la syntaxe, nous trouverons encore plus souvent l'occasion de nous adresser à l'entendement des élèves et de cultiver leur esprit, en rattachant à la syntaxe actuelle un peu de syntaxe historique.

De cette façon M. Tappolet croit que tout l'enseignement de la grammaire paraîtra plus vivant, plus moderne ; la grammaire sera rajeunie. Dans la discussion qui a suivi cette intéressante confé-

rence, on a fait ressortir (M. le prof. Bovet de Zurich, entre autres) combien était grand l'intérêt que le public témoignait aux questions linguistiques. Chacun était d'accord qu'il ne fallait pas bannir de l'enseignement tous les résultats de la philologie moderne; que le travail accompli dans les universités devait profiter aussi à nos écoles et ne pas rester ainsi un amusement stérile du monde des savants. On trouve tout naturel que le paysan et l'artisan profitent du travail qui s'accomplit dans le silence des laboratoires de chimie et de physique; on se montre assez sceptique à l'endroit de tout ce qui pourrait sortir des séminaires et des auditoires de philologie. Un peu de cette science philologique doit pénétrer jusque dans nos écoles primaires, supérieures et autres; elle peut rajeunir et vivifier un enseignement réputé ennuyeux.

Sans doute, et on n'a pas manqué de le faire remarquer, il ne faudrait pas considérer ces développements scientifiques du maître de langue comme des digressions oiseuses, mais comme faisant partie de droit de son programme et de son enseignement. Nos lecteurs auront compris sans autre que les idées développées par M. Tappolet sur la base de l'enseignement du français, s'appliquent au même degré à la grammaire des langues étrangères. Nous parlerions donc chez nous de la valeur éducative de la grammaire allemande ou anglaise.

Nous devons ajouter encore quelques mots pour parer au danger d'une fausse interprétation. Lorsqu'on parle de la valeur éducative de la grammaire, il ne peut pas être question, pour nous autres maîtres de langues modernes, de replacer la grammaire dans sa position dominante. Nous ne voulons pas perdre de vue le but immédiat, qui est la connaissance pratique de la langue. Mais à côté de ce but immédiat, nous pouvons fort bien viser un peu plus loin, et donner à notre enseignement ce caractère scientifique qui le rend éducatif au premier chef. Pas n'est besoin, comme on l'a voulu, d'ajouter à la grammaire un chapitre ou deux de théories nouvelles; il suffit qu'il soit permis au maître de puiser largement dans son savoir philologique et de ne pas le cacher à son public comme un fruit défendu. Tout maître qui s'est formé à la lecture des ouvrages philologiques et linguistiques, tels que, pour ne citer

que les plus connus, Behaghel, O. Weise pour l'allemand; Bally, Nirop, Darmestetter, pour le français, ne pourra s'interdire d'exposer parfois certains principes linguistiques, de jeter avec ses élèves un regard sur la biologie du langage et de leur montrer comme quoi la langue est un organisme qui naît, croît et dépérit.

D^r H. SCHACHT.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Nous pensons être utile à un certain nombre de nos lecteurs en publiant les sujets des épreuves imposées, en 1907 et en 1908, aux candidats à l'enseignement dans les classes primaires supérieures du canton de Vaud. Ces renseignements seront de nature à orienter les membres du corps enseignant qui se proposent de se présenter aux futurs examens. Ajoutons que le Département de l'instruction publique publiera, au reste, un règlement détaillé relatif aux examens pour l'obtention de ce diplôme spécial.

PÉDAGOGIE

Comme le disent les *Instructions générales*, il s'agit simplement ici de constater si le candidat a continué ses études et ses observations et si le mouvement actuel des idées pédagogiques lui est familier. Les candidats ont eu à traiter, à leur choix, un système d'éducation du XIX^{me} siècle, en le rapprochant de leurs expériences personnelles, des constatations qu'ils ont pu faire dans la pratique. Les compositions ont porté sur les systèmes suivants : Spencer, Pestalozzi, Herbart, Bain, W. James, etc.

Les épreuves pratiques, en 1908, ont consisté en leçons sur les sujets suivants tirés au sort sur une vingtaine de questions : *Le pronom conjonctif*. *Lecture* (poésie). La chanson du vannier. *Lecture*. Le Drapeau (prose) (Dupraz et Bonjour, page 19). *La surface du cercle*. *La règle de partage*. Les *Etats-Unis*. Le *Sonderbund*. *L'Acte de Médiation*. *La lumière électrique*. *Pression atmosphérique : le baromètre*.

FRANÇAIS

(Un sujet à choix sur trois.)

La tragédie au XVII^{me} siècle, (Rousseau). Le roman au XIX^{me} siècle, (l'école romantique). La Comédie au XVII^{me} siècle, (Voltaire.)

ALLEMAND

Un thème, soit traduction d'un texte français en allemand. *Der Esel und seine drei Herren. Der reich gewordene Kaufmann.*

Tous les candidats sont, en outre, tenus de donner une leçon tirée du programme de la classe primaire supérieure.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, GÉOMÉTRIE ET ALGÈBRE

1° Une personne disposant d'un certain capital, veut acheter une maison qui vaut les $\frac{9}{10}$ et un jardin qui vaut le $\frac{1}{8}$ de ce capital. N'ayant pas assez, elle laisse ce capital placé à 6% pendant quelques mois, jusqu'à ce qu'elle ait une somme suffisante pour son acquisition.

a) Pendant combien de mois au moins le capital doit-il rester placé ?

b) Trouver ce capital, sachant qu'au bout de 7 mois la personne a 1000 fr. de plus qu'il lui est nécessaire.

2° Un propriétaire vend un pré, une vigne et un champ. La vigne contient 23 ares de moins que le pré ; mais l'are de vigne est vendu 9 fr. de plus que l'are de pré ; la vigne produit alors 674 fr. de moins que le pré. Le champ contient 138 ares de plus que la vigne et l'are du champ vaut 29 fr. de moins que l'are de vigne. Le champ est ainsi vendu 2159 fr. de plus que la vigne.

a) Trouver en ares la contenance x du pré.

b) Trouver le prix y du pré.

3° On a mesuré un champ en forme de trapèze rectangle, ABCD, dont le côté oblique BC est également incliné sur les bases et sur la hauteur.

Trouver : a) Aire du champ.

b) Périmètre du champ.

c) Périmètre du carré équivalent.

1° 2 terrains carrés diffèrent de 264 m² et leurs périmètres de 32 m. Le plus grand a été vendu au comptant ; et pour le petit on a accepté un billet de fr. 1912,50 payable dans 4 mois y compris l'intérêt à 6%. Trouver le prix du m² ?

2° On a mesuré un champ en forme de trapèze rectangle, ABCD

et on a constaté que le côté BC est également incliné sur les bases et sur la hauteur. Ce côté mesure 48 m. et la petite base 141,2 m.

Trouver : a) l'aire du champ.

b) son périmètre.

c) le périmètre du carré équivalent.

3° Deux associés se retirant des affaires ont à se partager une somme de 192 000 fr. qui représente le montant de leurs mises et de leurs bénéfices. La mise du 1^{er} a été de 28 000 fr. et le bénéfice de 2^{me} de 60 000 fr. On demande de déterminer le bénéfice du 1^{er} et la mise du 2^{me} ?

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

(Un sujet à choix sur trois)

Le squelette humain : conditions nécessaires à son développement dans la période de croissance. Description, biologie et mœurs de trois espèces d'insectes nuisibles à l'agriculture. La nutrition de la plante ; importance des engrais.

Principaux caractères des vertébrés. L'air et l'eau. Roches et terrains du canton de Vaud.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Règlement du brevet secondaire bernois. — La *Feuille officielle du Jura* publie un nouveau règlement pour les examens du brevet secondaire dans le canton de Berne. Ce règlement porte la date du 9 juin 1908.

Il y a deux sessions : l'une au printemps et l'autre en automne, avec délais d'inscription au 1^{er} février et au 1^{er} juillet. Les candidats doivent avoir vingt et un ans. Ils sont tenus de produire un certificat de maturité ou un brevet primaire et de fournir la preuve de deux ans d'études universitaires. Tous les candidats doivent subir un examen en pédagogie et en gymnastique.

Il est délivré deux brevets, l'un des langues modernes et de l'histoire, avec français, allemand, anglais ou italien, histoire et géographie ; l'autre du groupe des mathématiques, physique, dessin, chimie, ou botanique, ou zoologie ou minéralogie-géologie. A côté des deux branches obligatoires, le candidat doit subir l'examen dans cinq autres branches, mais il a ici un choix relatif et peut passer d'un groupe à l'autre. La gymnastique, elle-même, peut être remplacée par une autre branche au vu d'un certificat médical. Celui qui veut enseigner le latin et le grec n'a qu'à produire un certificat de maturité d'une école littéraire. Le règlement donne également le programme mis à la base de l'examen. Il fixe les notes d'appréciation de 6 (très bien) à 1 (très faible).

Les instituteurs primaires peuvent aussi obtenir un certificat de capacité, avec

les notes *bien* ou *assez bien*, pour l'enseignement de la langue allemande dans les écoles primaires supérieures.

Il y a deux commissions d'experts de sept membres chacune, l'une pour la partie allemande du canton et l'autre pour le Jura. H. GOBAT.

VAUD. — A la suite de sérieux examens, portant sur la comptabilité, l'arithmétique commerciale et la législation, le dévoué gérant de l'*Educateur*, M. Charles Perret, instituteur à Lausanne, vient d'obtenir, du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, le brevet spécial pour l'enseignement de la comptabilité.

BIBLIOGRAPHIE

Fables de La Fontaine. M. le professeur Albert Malsch, ex-professeur de français, actuellement second secrétaire au Département de l'Instruction publique de Genève, vient de publier un charmant volume cartonné contenant cent vingt-trois, la meilleure moitié, des plus jolies fables de La Fontaine, le dessus du panier, de celles qui peuvent et qui devraient être mises entre les mains de tous nos élèves. Cette édition, la première qui ait paru en Suisse à l'usage des écoles, se recommande aux lecteurs non seulement par un lexique et des notes renfermant d'utiles indications sur certains passages qui pourraient lui paraître obscurs, mais aussi par la modicité de son prix (1 fr. 50).

C'est un excellent cadeau à faire à un élève studieux, petit ou grand, car La Fontaine plaît à tous les âges. Lisez et relisez les chefs-d'œuvre du « Bonhomme » et chaque fois vous ferez des découvertes nouvelles. Ce génial fabuliste a tout prévu, tout entrevu.

Ecoutez ce qu'il dit des procès :

Depuis qu'il est des lois, l'homme, pour ses péchés,
Se condamne à *plaider* la moitié de sa vie.

Ne croirait-on pas entendre les dernières exhortations de Davel à Vidy !

Ne préconise-t-il pas la liberté opposée à la contrainte ?

Plus fait *douceur* que violence.

Ne conseille-t-il pas aux petits écoliers et aux grands (hm !...) d'éviter tout bavardage ?

Ni mon grenier, ni mon armoire
Ne se remplit à *babiller*.

Connaissez-vous un plus ancien apôtre de la mutualité scolaire ?

En ce monde, il se faut l'un l'autre secourir...

Un sou quand il est assuré

Vaut mieux que cinq en espérance.

N'a-t-il pas connu, dès longtemps, la valeur de l'éducation de la volonté ?

Nous agissons tout autrement :

La *volonté* nous détermine.

N'a-t-il pas prévu les augmentations de traitement ?

O temps ! ô mœurs ! j'ai beau crier,

Tout le monde se fait payer.

Et les féministes et les *suffragettes* ne peuvent-ils pas se recommander de lui ?

Je ne suis pas de ceux qui disent : — Ce n'est rien,

C'est une *femme* qui se noie.

Ah ! que l'on a raison de l'appeler « *l'inimitable* ».

J. C.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Brouillards et nuages.

Voyez-vous, étalé sur des cordes ce linge qu'on vient de laver ? Il y a quelques heures il était tout imbibé d'eau, et maintenant il est sec : cette eau, qu'est-elle devenue ? Elle s'est évaporée, insinuée dans l'air, elle est devenue une vapeur invisible.

Il y a trois jours, vous aviez oublié dans le jardin une assiette pleine d'eau, exposée au soleil, vous l'avez trouvée vide : qu'est devenue l'eau qu'elle contenait ? Elle aussi s'en est allée dans l'air en invisible vapeur.

Ce qui se fait aux dépens de l'eau d'une assiette ou d'un linge mouillé, se fait aussi, mais dans des proportions immenses, sur la surface du monde entier. L'air est en contact avec le sol humide, avec d'innombrables nappes d'eau, lacs, marécages, fleuves, rivières, avec la mer surtout, la mer immense, qui à elle seule occupe trois fois l'étendue de toutes les terres, et, comme un buveur insatiable, il absorbe sans cesse la vapeur d'eau qui s'échappe de ces surfaces humides.

Que cet air invisible où l'œil ne distingue rien, contienne de l'eau, rien n'est plus certain, et la preuve, c'est que vous pouvez faire apparaître cette eau. Par une chaude journée d'été, descendez à la cave, prenez une bouteille pleine de n'importe quel liquide, essuyez-la bien, et remontant au plus vite, placez-la sur une assiette : qu'apercevez-vous ?

Voici que la bouteille se couvre d'une espèce de brouillard ; puis des gouttelettes apparaissent, ruissellent sur ses flancs et descendent dans l'assiette. Un quart d'heure ne s'est pas écoulé qu'il s'est amassé dans l'assiette assez d'eau pour remplir un dé à coudre. Or, ces gouttes ne viennent pas de l'intérieur de la bouteille, car le verre ne se laisse pas traverser par l'eau. Elles proviennent de l'air environnant qui se condense en se refroidissant, et en se condensant ramène à l'état liquide la vapeur invisible répandue dans l'air, exactement comme une éponge imbibée d'eau, si on la réduit par la pression à un moindre volume, laisse échapper l'eau qu'elle contenait.

Les vapeurs d'eau une fois formées s'élèvent dans l'air et s'y maintiennent invisibles tant que la chaleur est suffisante ; car plus l'air est chaud, plus il peut contenir de vapeur. Lorsque, pour une cause quelconque, la chaleur diminue, les vapeurs se condensent, s'épaississent en petits globules transparents, et forment un brouillard ou un nuage.

Dans les matinées humides de l'automne et de l'hiver, des brouillards couvrent la terre, surtout dans les vallées où se trouvent des marécages et des cours d'eau ; une espèce de voile de fumée grise cache le soleil et nous empêche de voir à quelques pas devant nous. Ces brumes sont produites par le froid du matin qui fait éprouver aux vapeurs de l'air un commencement de condensation. Eh bien, les nuages et les brouillards sont même chose. Seulement ceux-ci s'étalent autour de nous et se montrent tels qu'ils sont, gris, humides, froids, tandis que les nuages, formés dans les couches supérieures de l'air, prennent avec l'éloignement et sous les rayons du soleil, de riches apparences. Il y en a de blancs, il y en a de

couleur d'or et de feu, il y en a de cendrés, de noirs : c'est l'illumination du soleil qui leur donne ces diverses teintes.

Quand, à la suite d'un refroidissement survenu dans les hauteurs de l'air, la brume des nuages atteint un certain degré de condensation, des gouttelettes d'eau se forment et tombent en pluie. D'abord fort petites, elles augmentent de volume en route par la réunion d'autres gouttelettes pareilles, de sorte que la pluie nous arrive d'autant plus grosse qu'elle vient de plus haut. Du reste, elle ne nous arrive jamais de bien haut, car la région où se trouvent communément les nuages est comprise entre 500 et 1500 mètres. Le voyageur qui gravit de hautes montagnes les voit rouler à ses pieds. Au delà de deux ou trois lieues, le ciel est d'une perpétuelle sérénité. Là, jamais les nuages ne montent ; là jamais ne gronde le tonnerre ; là jamais ne se forment la neige, la grêle, la pluie.

(D'après H. Fabre.)

GRAMMAIRE

INFINITIF.

A écrire au tableau : Je veux *lire* maintenant.

A. Penses-tu *voir* ton ami aujourd'hui ?

Vous cherchez à me *tromper*.

Mourir pour sa patrie, voilà le désir du vrai soldat.

Les mots soulignés expriment l'action purement et simplement : ce sont des *infinitifs*.

Remarques : I. *L'infinitif se termine par re, oir, er, ir.*

Le maître procède ensuite à la classification habituelle dans l'ordre des conjugaisons et montre que ces formes sont *invariables*.

II. On emploie l'infinitif : a) *quand deux verbes se suivent* ; b) *après une préposition*.

B. Mentir est une lâcheté.

Charles craint de tomber. — Charles craint une chute.

Je vous invite à souper chez moi.

Réfléchissez toujours avant de parler.

III. *L'infinitif remplit toutes les fonctions du nom : il peut être sujet, complément direct, complément indirect, circonstanciel.*

C. Il prétend imposer son opinion.

Comment oses-tu mentir ?

Laissez-le aller !

IV. *L'infinitif complément peut être joint au verbe sans préposition.*

D. J'entends gémir le vent. — J'entends le vent *qui gémit*.

J'ai vu le soleil disparaître à l'horizon. — J'ai vu le soleil *qui disparaissait* ..
de là remarque :

V. *En employant l'infinitif à la place d'une proposition subordonnée, on rend le discours plus rapide.*

APPLICATIONS.

Exercice 1. Remplacer le tiret par le ou les infinitifs convenables : Eviter. Tourmenter. Croire, aimer. Ameubler, enfouir, détruire. Flatter. Venir. Jouer. Courir, partir. Estimer. Se tirer. Appeler, faire du bruit ; m'échapper.

Devoir. On finit toujours par — l'homme de bien. Il faut savoir — d'un mauvais pas. Voulez-vous — les dettes, achetez au comptant. Pourquoi — les animaux ? Je ne puis — qu'un enfant cruel soit capable — ses semblables. On a beau vous —, vous n'en valez pas mieux. L'enfant a besoin de —. Mes camarades ont promis de — demain. Mon ami dormait d'un profond sommeil : l'—, — du bruit, je n'osais ; m' — tout seul, je ne pouvais. Rien ne sert de —, il faut — à point.

Exercice 2. Achevez chaque phrase.

Le cadran des montres est garni d'un verre, afin de...

La négligence de l'aiguilleur sur les chemins de fer...

Beaucoup de gens voudraient savoir, mais peu...

Il est défendu aux voyageurs en chemin de fer...

On aime celui qui...

Il ne faut pas... le bien d'autrui.

C'est prêter à Dieu que de...

Attaquer les absents, c'est... d'une grande lâcheté.

Ne pas s'instruire, c'est...

Prêter les mains à quelque chose, c'est...

Gaspiller la jeunesse, c'est... en herbe.

A tout attendre de la grâce de Dieu, on risque de...

Exercice 3. Remplacer la proposition subordonnée par un infinitif :

Je lui écrirai avant que je parte. Nous avons vu qu'ils s'envolaient.

Il est imprudent qu'on se baigne immédiatement après les repas.

J'ai demandé que vous détruisiez mes lettres.

L'avare croit qu'il ne mourra jamais.

Ils ont vu que nous approchions.

Charles promet qu'il ne mentirait plus.

J'entends les oiseaux qui chantent dans le bocage.

Il a dit qu'il jouissait beaucoup de l'air du matin.

La brebis pria Jupiter qu'il la protégeât contre ses ennemis.

Alors le dieu promet qu'elle aurait des cornes.

Enfin elle n'eut que sa toison qui la préserve des rigueurs de l'hiver.

Le voyageur déclara qu'il ne saurait pas retrouver le même chemin.

Les Gaulois étaient très hospitaliers à l'égard des étrangers ; ils les invitaient à d'interminables repas, afin qu'ils les entendissent parler et apprissent d'eux les nouvelles du dehors.

Exercice 4. Construire :

a) 3 phrases avec l'infinitif et un verbe sans préposition.

b) 4 phrases avec l'infinitif précédé de *à*.

c) 5 phrases avec l'infinitif précédé de la préposition *de*.

Verbes à choix :

a) Aimer mieux. Aller. Compter. Daigner. Espérer. Falloir. Imaginer. Laisser. Oser. Penser. Pouvoir. Savoir. Sembler. Sentir. Voir. Vouloir, etc.

b) Aboutir à. Aider à. Aimer à. Apprendre à. Aspirer à. Assigner à. Assujettir à. Chercher à. Concourir à. Contribuer à. Disposer à et (se). Déterminer à

(se). Engager à. Entendre (s') à. Exhorter à. Persévérer à. Réduire à. Songer à. Servir à. Suffire à. Travailler à. Viser à. Se vouer à, etc.

c) Appréhender de. Avertir de. Brûler de. Blâmer de. Cesser de. Convenir de. Craindre de. Défendre de. Désespérer de. Dissuader de. Féliciter de. Frémir de. Hâter (se) de. Méditer de. Négliger de. Ordonner de. Prescrire de. Refuser de. Risquer de. Rougir de. Souhaiter de. Souffrir de. Trembler de, etc.

Excercice 5. Conjugaison orale de quelques expressions formées avec ces infinitifs.

COMPAREZ :

Voici l'heure, il faut *rentrer* à l'instant.

Qui vous a permis de *lire* le journal ?

Ne persistez pas à *partir* : il va *pleuvoir*.

L'homme charitable prend plaisir à *faire* du bien aux malheureux.

Je voudrais AVOIR MIEUX EMPLOYÉ mon temps.

Votre frère aurait dû ÊTRE ARRIVÉ depuis longtemps.

Je regrette d'AVOIR SI SOUVENT DÉSOBÉI à ma mère.

On ne se repent jamais d'AVOIR RETENU sa langue, mais bien souvent d'avoir trop parlé.

Le maître explique la différence de forme de langage entre les propositions à gauche et celles à droite ; de là une

Remarque VI. *On distingue deux sortes d'infinitifs : le présent et le passé. Ce dernier est quelquefois accompagné de l'auxiliaire « être » et le plus souvent de « avoir ».*

Questions : Comment forme-t-on l'infinitif passé ? — Et quels temps du verbe l'infinitif présent sert-il à former ? — Indiquez les autres temps « primitifs ».

L. BOUQUET.

DICTÉES (*degré supérieur*).

Chez les Chartreux.

Tout à coup, dans le chœur, un moine s'avance, capuchon rabattu, les bras croisés sur la poitrine ; un autre vient après, puis un autre, puis un autre, puis tous. Ils vont s'asseoir à la file, les uns dans les stalles du sanctuaire, les autres, les convers, sur les bancs extérieurs. Le dernier ferme avec fracas le battant de la porte ; il ne reste plus qu'une ouverture carrée, derrière laquelle se profilent quelques capuces blancs.

Alors le chant s'élève ; un chant à l'unisson ; des voix puissantes, qui font vibrer la nef.

Bientôt une sorte de pantomime se mêle au chant. Les moines rejettent leurs capuces ; des têtes rasées, admirables figures pâles, apparaissent dans l'ombre. Ensemble, ils tombent à genoux ; tous à la fois, ils rabattent le capuchon, tous ils croisent les bras, tous ils se prosternent, tous ils se redressent ; quelques-uns tiennent les bras en croix, d'autres sont couchés au seuil du sanctuaire. Cela dure longtemps. Les voix fatiguées semblent défaillir ; la pantomime continue dans sa régularité monotone. Des machines ne feraient pas

autrement. — Et c'est la prière, c'est l'acte le plus spontané, le plus individuel, c'est la supplication et c'est l'action de grâce !

(Extrait de *Bande du Jura*, par l'auteur des *Horizons prochains*.)

(Communiqué : H^{ri} PIDOUX.)

Vocabulaire : Le chœur, le capuchon, la stalle, le sanctuaire, les convers, le battant, se profiler, le capuce, l'unisson, la nef, la pantomime, rabattre, défaillir, spontané, individuel.

Ecrire la dictée à l'imparfait ou au passé défini.

Homonyme de chœur : cœur.

Familles de mots : capuchon, cape, capuce, capucin, capucine, capote, battant, battre, figurer, figurant, figurine, figurer, figurant, figurine, configuration, apparaître, réparer, disparaître.

Expliquer l'expression : chanter à l'unisson.

H^{ri} PIDOUX.

Les mulots.

Les mulots sont très communs chez nous. On les rencontre aussi bien à la montagne que dans la plaine. Ils habitent les forêts ou les prairies. Ils se creusent des galeries souterraines dans les bois ou dans les champs. Ils ont aussi des chambres spéciales où ils emmagasinent d'abondantes provisions de graines et de racines. Ils rongent souvent par dessous les plantes potagères et les plantes d'ornement.

Très adroits et bons grimpeurs, les mulots rôdent beaucoup la nuit. Ils donnent la chasse aux insectes et s'attaquent parfois aux nichées des petits oiseaux. Mais ils se nourrissent surtout de graines et de végétaux. Ils sautent beaucoup plus qu'ils ne courent à cause de leurs pattes de derrière qui sont deux fois plus longues que celles de devant.

L. J.

RÉCITATION

Degré intermédiaire.

La pluie.

Tombez, tombez, ô gouttelettes !
Sur les toits et dans les ruisseaux ;
Nos foyers abritent nos têtes,
Tombez, tombez, ô gouttes d'eau !
Comme c'est doux, le ciel qui pleure !
Ecoutez !... Ce bruit fait dormir,
Oh ! qu'il fait bon dans sa demeure
Lorsqu'on entend le vent gémir !
Mais il est des pauvres sur terre,
Il est des pauvres sans foyer ;
Ceux-là n'ont pas même une pierre
Pour s'asseoir ou pour s'appuyer !
Si vous trouvez, ô gouttelettes !
Loin des cités, loin du hameau,
Des pauvres sans foyer pour abriter leur tête,
Ne tombez pas sur eux, ô froides gouttes d'eau !

G. A.

A. BONNET.

Une révolte d'un nouveau genre.

Dans le jardin de maître Pierre
Une émeute un jour éclata :
Du potager jusqu'à la serre,
Fleurs et fruits, tout se révolta.
Le melon prétendait qu'on lui faisait injure
En l'enfermant sous un châssis.
La vigne se plaignait qu'on flétrit sa ramure
En la clouant sur un treillis.
— Moi, disait le persil, je défends qu'on m'arrose.
— Et moi, je ne veux plus de tuteur, dit la rose.
— Soit, répondit Pierre en courroux ;
J'aurai moins de peine et d'ouvrage.
Il les abandonna. Son parti fut-il sage ?
Les révoltés périrent tous.

ARNAULT.

ELOCUTION. — A quoi voyez-vous que le récit précédent est une fable et non une histoire ? Pourquoi le jardinier, maître Pierre, mettait-il les melons sous un châssis de verre, pourquoi clouait-il la vigne à un treillis, pourquoi arrosait-il le persil, pourquoi attachait-il le rosier à un tuteur solide ? Ne pourrait-on appliquer cette fable aux élèves qui ne veulent pas obéir à la règle établie en vue du travail à l'école ? Pourquoi est-il nécessaire de se plier à l'obéissance ?

(*Manuel général.*)

G. A.

L'Hirondelle.

- | | |
|--|---|
| 1. Regardez bien, mes chers enfants ?
La légère hirondelle,
Elle revient tous les printemps
Et se montre fidèle.
Savez-vous qu'au plus haut des airs,
Volant avec courage,
Bien au delà des vastes mers
Elle a fait un voyage ? | 3. Comment de ce pays lointain
A-t-il eu connaissance ?
Qui donc le dirige en chemin
Et lui donne assistance ?
C'est le Créateur qui l'instruit.
Et sans que rien l'arrête,
Docilement il obéit,
Sans craindre la tempête. |
| 2. Pourquoi nous quitte-t-elle ainsi
Lorsqu'arrive l'automne ?
C'est que l'hiver il neige ici,
Le ciel est monotone,
Et ce joli petit oiseau,
Dès que le froid le pique,
Va chercher un soleil plus beau
Sur les rives d'Afrique. | 4. Douce hirondelle, ne crains rien
Près de notre demeure ;
Par tes chants, fais nous le matin
Lever de plus bonne heure.
Et quand nous te voyons partir
Avec bonne espérance,
Comme toi, sachons obéir
A Dieu, dès notre enfance. |

E. CHAVANNES.